

# Ni statu quo, ni bricolage : L'école mérite une vraie ambition !

## 12 février, appel national à la grève pour



- **la réécriture du décret sur les rythmes**
- de vrais **temps de concertation** en passant à **21h face aux élèves**
- **la consultation des conseils d'écoles** sur l'organisation de la semaine
- **l'abandon des APC** au profit d'aides aux élèves sur le temps de classe : plus de maîtres que de classes et enseignants spécialisés
- **un nombre de postes suffisant** pour améliorer le taux d'encadrement, le remplacement, la formation initiale et continue, les RASED, la maternelle, plus de maîtres que de classes.
- **une politique publique ambitieuse de l'État** permettant d'assurer partout la qualité et la gratuité des temps périscolaires (projet, taux d'encadrement...)
- une véritable **revalorisation** salariale et **la suppression du jour de carence**

**Cette réforme des rythmes est inacceptable !**

### Sur le dos des élèves :

- une réduction symbolique du temps de classe par journée avec le même rythme journalier imposé de la petite section au CM2 ;
- le maintien des seuils d'ouvertures et fermetures de classes, parmi les plus durs de France ;
- la réflexion sur le rythme annuel (36 semaines et alternance 7 / 2) abandonnée au lobby touristique ;
- plus d'heures passées à l'école avec des temps péri-éducatifs sans garanties : pas d'obligation d'existence et de gratuité des activités hors classe, taux d'encadrement durcis (passage de 10 à 14 pour un animateur en maternelle et de 14 à 18 en élémentaire) ;
- creusement des iniquités territoriales.

**Au final, les élèves passeront plus de temps à l'école sans amélioration de leurs conditions d'apprentissage**



### Sur le dos des enseignants :

- pas de baisse du temps de travail et donc aucune reconnaissance du travail invisible effectué par les enseignants (16h en moyenne par semaine) ;
- augmentation de l'amplitude du temps de travail en soirée et les mercredis après-midis,
- mise en place de l'APC (Aide Pédagogique Complémentaire), en lieu et place de l'aide personnalisée pourtant massivement rejetée par la profession...
- toujours le même tableau des 108 heures à remplir...
- le risque de mainmise des collectivités sur le contenu des activités pédagogiques par le biais du Projet Educatif Territorial.
- la possibilité pour les mairies de décider d'une organisation scolaire sans, voire contre, l'avis du conseil d'école.

**Au final, les enseignants passeront plus de temps à l'école, avec des concertations reléguées en fin de journée et les mercredis après-midi. Ces temps perdront en qualité de réflexion, d'élaboration et d'analyse, et tout cela au détriment des élèves qui pâtiront de cette situation.**

## Une dotation départementale insuffisante !

**...qui dégrade les conditions d'apprentissage des élèves !**  
**...qui dégrade les conditions de travail des enseignants !**

- qui ne permettra pas la réduction indispensable des effectifs par classe ;
- qui ne permettra pas le retour des RASED dans les écoles ;
- qui ne permettra pas de développer les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des moins de trois ans, « mesures phares de la refondation Peillon »
- qui n'améliorera pas le peu de formation continue
- qui ne répondra pas aux besoins de formation initiale en termes de postes de PEMF

**AG à 13h et manifestation à La Roche Sur Yon à 14h30**